

L'an Deux Mil Dix Neuf, le lundi 01 juillet, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, en application des articles L 2121-7, L2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monique PARIS, Maire.

Etaient présents : BOURDON-NEUVILLE Céline, CARPENTIER Isabelle, DENOLLE Karine, HOUDUSSE Michel, LA MARTA BLASCO Laurence, PIARD Philippe, PORQUET Alain, STALLIN Nathalie, TCHEOU Guy Passou, RUIZ Hervé, THOREL Gwénaëlle

Absents: Candice FERNANDEZ, William HERFORT

Absents et excusés : Jean-Claude MAGIS, Sylvain CHEDEVILLE, Jean GERAUD qui a donné pouvoir à Monique PARIS, Régine ENEE qui a donné pouvoir à Alain PORQUET

Secrétaire de séance : Michel HOUDUSSE

Date de convocation : 25 juin 2019

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU PRECEDENT CONSEIL

Le Procès-verbal de la séance du 24 juin 2019 est approuvé à l'unanimité (14 voix pour dont 2 pouvoirs).

REALISATION EMPRUNT POUR L'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

(n°36/2019)

Madame PARIS donne la parole à Mr PORQUET qui informe qu'après avoir consulté plusieurs banques, la Caisse d'Epargne Normandie a été retenue.

Après avoir pris connaissance des propositions établies par la Caisse d'Epargne Normandie, et après délibération par 14 voix pour dont 2 pouvoirs, Le Conseil Municipal :

- décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Normandie, un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Montant : 500 000.00 €
 - Taux annuel : 1.27 %
 - Nombre d'échéance : 25
 - Date de déblocage : 15 juillet 2019
 - Date de la 1^{ère} échéance : 29/11/2019
 - Date de la 2^{ème} échéance : 29 janvier 2020
 - Equivalent de taux : 1.12 %
 - Périodicité : annuelle
 - Commission d'engagement : 500.00 €
- autorise Mme Le Maire à signer le contrat relatif à cet emprunt et à procéder aux versements et remboursements des fonds dudit prêt.
- décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de débit d'office et selon le principe de règlement sans mandatement préalable.

QUESTIONS DIVERSES

- Compte rendu du SMEOM d'Argences en date du 05 juin 2019 a été transmis par email le 25 juin 2019
- Mr PIARD donne un compte rendu des documents d'enquête publique relative au projet de révision du SCoT Caen Métropole. Enquête publique qui se déroule du 18 juin au 26 juillet 2019
- Le conseil constitutionnel a déclaré recevable la proposition de loi n°1867 visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris. Tout citoyen, inscrit sur la liste électorale de sa commune peut soutenir cette proposition sous forme électronique <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1> (du 13 juin 2019 au 12 mars 2020)
- Madame PARIS informe le Conseil Municipal du départ de Mr POLROT, directeur de l'école Primaire, à la prochaine rentrée scolaire

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

